

SYNTHÈSE

Enquête : Numérique et territoires en Nouvelle-Aquitaine

**Par Pays et Quartiers
de Nouvelle-Aquitaine**

**Inclusion
Numérique**

**PQ
N-A**

Pays et Quartiers de
Nouvelle-Aquitaine





Numérique et territoires en Nouvelle-Aquitaine

Enquête



Pays et Quartiers de
Nouvelle-Aquitaine




**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Janvier 2023

Directeur de publication :

Jonathan Delpech

Coordination :

Laurine Brun

Rédaction :

Laurine Brun et Laura Monmarin

Mise en page :

Marine de Briey

Crédits photos :

John Schnobrich,

Mimi Thian, Rodion Kutsaiev

SOMMAIRE

Introduction et contexte	4
Méthode et problématique	7
La transition numérique : de quoi parle-t-on ?	8
Les principales préoccupations des collectivités : de l'inclusion numérique au numérique responsable	9
Les stratégies locales sur le numérique : des dynamiques à l'œuvre mais des inégalités territoriales observées	11
Les secteurs clés à accompagner	16
Les difficultés identifiées par les décideurs locaux et l'ingénierie technique	17
Conclusion	18
L'écosystème de ressources	22
Remerciements	23

INTRODUCTION ET CONTEXTE

La mission "Inclusion numérique et territoires" menée par Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) a débuté en janvier 2021, sous l'impulsion de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec Hubikoop, hub régional pour un numérique inclusif en Nouvelle-Aquitaine.

Le constat est sans appel : notre société est en mutation profonde, tendant vers le "tout numérique". Ce phénomène est global et poursuit son accélération. Tous les secteurs sont concernés : l'accès aux droits, l'éducation, l'entrepreneuriat, le commerce, la consommation, les liens sociaux, la médecine, la culture...

En apparence, le numérique est perçu comme un outil nous permettant de simplifier nos modes de vie et de nous offrir de nouvelles opportunités. Or, dans le cas notamment de situations d'illectronisme plus ou moins aggravées, le numérique contribue à augmenter les inégalités.

En effet, l'illectronisme est une situation dans laquelle l'individu rencontre une difficulté, voire une incapacité, à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement.



L'illectronisme, ou illettrisme numérique, concerne 17 % de la population, soit 14 millions de français.

(INSEE Première, Octobre 2019)



Cette vulnérabilité face au numérique est multiple :



Le manque de matériel : accès au téléphone, ordinateur, imprimante, scanner, et autres outils informatiques ;



L'accès à la connexion : accès au débit (et haut débit, voire fibre), à un forfait téléphonique, lutter contre les zones blanches ;



Les usages : savoir se servir du matériel informatique à bon escient, pouvoir être autonome, avoir un usage réfléchi et utile d'internet ;



Les dangers et dérives : savoir protéger ses données, se prémunir d'attaques virtuelles, du cyber harcèlement, des addictions...

Ces situations creusent les inégalités entre les territoires et font du numérique un enjeu de développement territorial.



35% des Français éprouvent au moins une forme de difficulté qui les empêche d'utiliser pleinement les outils numériques et internet
(Crédoc, Baromètre du numérique 2021).

De plus, les inégalités s'observent entre différentes typologies de publics :

«Les personnes les plus âgées (1 personne de 75 ans ou plus sur 2 n'a pas accès à Internet à son domicile), les moins diplômées, aux revenus modestes, celles vivant seules ou en couple sans enfant (...) sont les plus touchées par le défaut d'équipement comme par le manque de compétences»

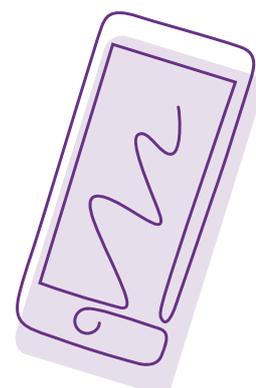
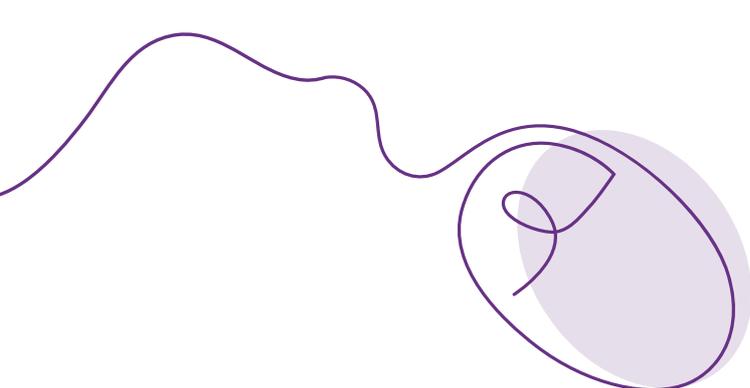
INSEE Première, Octobre 2019

Or, alors que le numérique n'est pas une compétence propre des collectivités, nombre d'entre elles ont néanmoins pris conscience de leur pouvoir d'agir. L'Etat a notamment mis en place une stratégie nationale pour un numérique inclusif, visant à développer des dispositifs spécifiques pour vaincre l'exclusion numérique dans les territoires. D'autre part, la Région Nouvelle-Aquitaine déploie une feuille de route pour promouvoir le numérique responsable.

Cependant, pour certaines collectivités, le passage à l'action est difficile : comment déployer ces feuilles de route nationales et régionales ? quels outils mobiliser ? par où commencer ? quelles orientations prendre ? quelles actions mettre en place ? quelles fragilités numériques existent sur mon territoire et comment y répondre ?

C'est pourquoi, au regard de ces transformations, l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine ont souhaité mettre en place une mission spécifique, confiée à PQN-A, afin de mettre en réseau ces territoires et de les appuyer dans leurs démarches.

L'année 2021 a été une année d'amorçage. En partenariat avec Hubikoop, PQN-A a accompagné les collectivités à mieux comprendre les enjeux de l'inclusion numérique et leurs champs d'intervention. Sur la base de fiches outils, de groupes de travail, de webinaires et de retours d'expériences, PQN-A a commencé à structurer un réseau de collectivités souhaitant agir pour l'inclusion numérique dans leurs territoires.



En 2022, PQN-A souhaitait aller plus loin pour avoir une connaissance plus fine des enjeux, des préoccupations, mais aussi des besoins et perspectives des collectivités sur le numérique, au sens large de sa définition. C'est pourquoi l'enquête exploratoire «Numérique et territoires» a été lancée en mars 2022, pendant 6 mois.

Les objectifs de cette enquête étaient multiples. Il s'agissait de :

- **recenser le niveau de maturité des collectivités sur le déploiement de politiques publiques en matière de transfo numérique ;**
- **anticiper un appui plus conséquent sur certaines thématiques phares ;**
- **identifier l'ensemble des acteurs locaux de l'action publique en charge du numérique dans les territoires ;**
- **mesurer les besoins exprimés par les territoires sur le numérique.**

PQN-A a donc recruté Laura Monmarin, étudiante en Master 2 Ingénierie du Développement Économique Territorial (IDET) à Bordeaux, afin de réaliser cette étude, sous la direction de Maryline Peyrefitte, Maître de Conférences et Responsable du Master IDET. Cette étude a donné lieu à une restitution générale en visio-conférence le 08 septembre 2022, disponible en replay, et à la publication d'un rapport d'étude.

En voici la synthèse.



MÉTHODE ET PROBLÉMATIQUE

Afin d'amorcer une transition numérique plus juste et durable, plusieurs leviers existent dans les politiques publiques.

D'une part, l'Etat a lancé une stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI), que vient compléter le plan de relance, permettant de déployer plusieurs outils qui encouragent les collectivités à se lancer dans des stratégies locales : pass numériques, Aidants Connect, Conseillers Numériques France Services, Pix territoires...

En parallèle, la Région Nouvelle-Aquitaine porte une feuille de route Numérique Responsable, ayant pour objectif de rendre le numérique plus respectueux de l'environnement, social, éthique et ouvert.

Face à cette transition numérique qui s'accélère, et constatant le développement de politiques publiques nationales, régionales et locales, il nous semblait logique de nous demander :

"Comment les collectivités de Nouvelle-Aquitaine appréhendent la transition numérique dans leurs projets de territoire ? Comment soutenir et accompagner ces collectivités, au regard des préoccupations et besoins qu'elles expriment ?"

Périmètre de recherche

Périmètre :
Région Nouvelle-Aquitaine
(12 départements, dont 153 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Echelle retenue pour l'étude :
Niveau intercommunal

Méthode et Échantillon

Questionnaire :
103 répondants dont 39% d'ingénierie territoriale, 31% de décideurs locaux, 23% de Conseillers Numériques France Services (CNFS) et 7% d'opérateurs locaux répartis sur la Nouvelle-Aquitaine.

Entretiens :
19 entretiens exploratoires répartis sur tous les départements (hors Creuse).



LA TRANSITION NUMÉRIQUE : DE QUOI PARLE T-ON ?

La transition numérique inclut la notion de changement, induit par les nouvelles technologies. Ces changements sont polysémiques et impactent à la fois les acteurs dans leurs différentes fonctions et les citoyens dans leur vie en société. Par exemple, dans le domaine de la santé, un patient aujourd'hui doit prendre ses rendez-vous via une plateforme en ligne, suivre son dossier sur une application, ou encore peut réaliser des consultations à distance.

Voici quelques thématiques, identifiées comme étant particulièrement impactées par la transition numérique :

- l'inclusion sociale
- l'éducation
- la santé
- les entreprises
- l'évolution des métiers
- la culture
- l'environnement
- la sécurité informatique
- la ville
- la participation citoyenne

A savoir : cette enquête ne s'appuie pas sur l'avancée du déploiement du réseau d'infrastructure fibre et 4G/5G qui sont en cours. Bien entendu, la capacité à avoir accès par les infrastructures est un élément essentiel mais est aujourd'hui documenté par ailleurs.

Chiffres clés

14 millions

de français sont considérés
comme exclus du numérique
(INSEE Première, Octobre 2019)

970 000

enfants (6/18 ans) n'ont pas
pu avoir accès à une
connexion vers leur
professeur durant le
confinement
(Caisse des dépôts, 2021)

2%

des émissions de gaz à effet
de serre dues au numérique
en France
(ARCEP, 2020)

1/4

des agents territoriaux sont en
« grande difficulté » avec le
numérique
(Pix, 2021)

35%

des Français éprouvent au
moins une forme de difficulté
qui les empêche d'utiliser
pleinement les outils
numériques et internet
(Crédoc, Baromètre du numérique 2021).

LES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS DES COLLECTIVITÉS : DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE AU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

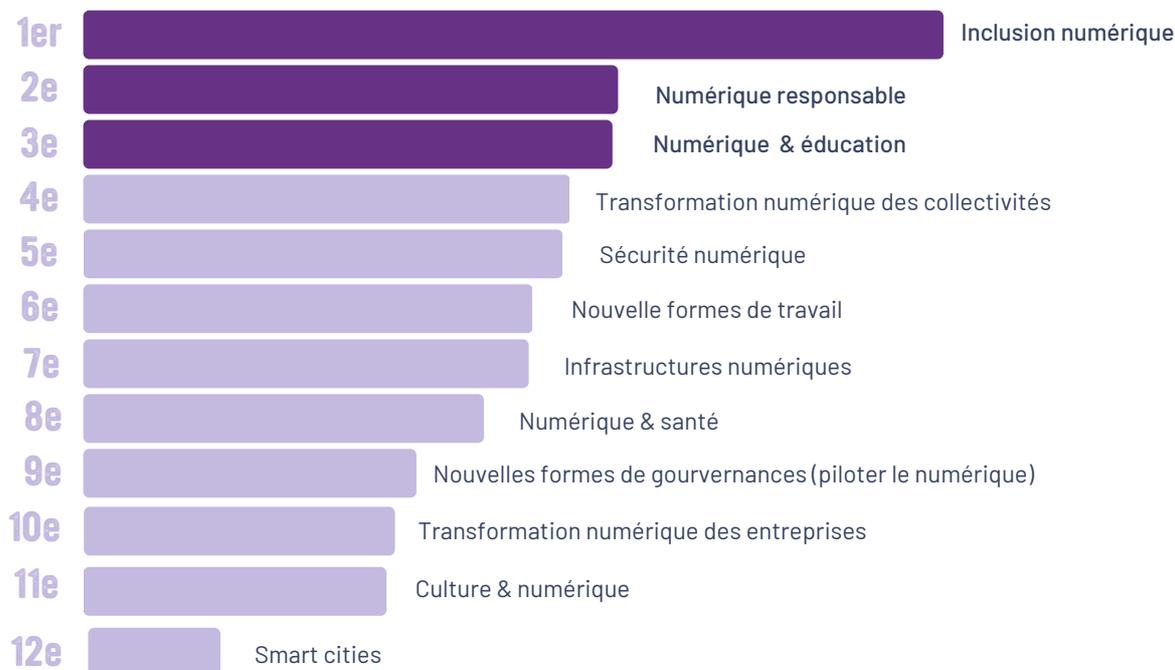


73% des répondants estiment que la lutte contre les inégalités (liées au numérique) est le principal enjeu sur lequel une collectivité doit agir

(Enquête "Numérique et territoires", PQN-A)

En effet, le numérique engendre de fortes inégalités sur les territoires. Les collectivités, soucieuses de ce constat, souhaitent agir prioritairement sur cet enjeu d'inclusion numérique, afin de réduire les inégalités persistantes entre citoyens. C'est notamment ce que confirme les résultats affichés sur le schéma ci-après, réalisé lors de la restitution de l'enquête.

Thématiques que les territoires estiment comme prioritaires



Source : questionnaire Mentimeter, transmis aux participants lors du webinaire de restitution de l'enquête, qui s'est tenu le 08 novembre 2022

Base de répondants : 67

Thématiques prioritaires & pistes d'actions

L'inclusion numérique

- l'accès à la connexion : déploiement des infrastructures et des réseaux sur les territoires, accès à des offres solidaires, etc ;
- l'accès à l'équipement informatique : mettre en place des filières de redistribution de matériel à moindre coût, prêt ou don de matériel ;
- l'accès à la formation aux usages numériques de base : ateliers, conseils, appui.

Le numérique responsable

- promouvoir des pratiques vertueuses et respectueuses de l'environnement,
- mettre en place des filières numériques de matériel reconditionné et/ou réemployé,
- s'inscrire dans le cadre législatif (notamment à la loi REEN).

Le numérique et l'éducation

- accompagner les enfants, les jeunes et leurs parents pour qu'ils puissent assurer une scolarité de qualité via le numérique (accès à l'équipement, à la connexion et aux usages) ;
- se servir du numérique comme une opportunité, avec l'exemple notamment des Campus Connecté : un lieu d'études qui met à la disposition des étudiants des salles de cours connectées permettant de suivre une formation à distance ;
- accompagner "l'éducation au numérique" : prévenir des risques, former aux médias et aux métiers du numérique, promouvoir les opportunités qu'il offre.

La transformation numérique des collectivités

- former les élus et agents aux nouveaux usages numériques
- sensibiliser au rôle de la collectivité dans l'enjeu d'inclusion numérique

La sécurité numérique

- développer un ensemble de moyens protégeant les usagers du numérique à de potentielles attaques malveillantes mettant en danger la confidentialité de leurs données personnelles.

Ainsi, les thématiques révélées par l'enquête permettent de mieux comprendre les priorités d'action des territoires. Ce sont sur ces sujets que leur besoin d'appui est important, et qu'il faut soutenir.



LES STRATÉGIES LOCALES SUR LE NUMÉRIQUE : DES DYNAMIQUES À L'OEUVRE MAIS DES INÉGALITES TERRITORIALES OBSERVÉES



Près de 30% des répondants estiment qu'il n'existe pas de stratégie sur le numérique dans leur territoire.

(Enquête Numérique et territoires, PQN-A)

Face à ce constat, et afin d'évaluer le niveau de maturité des collectivités sur le numérique, nous avons mobilisé la méthode du scoring, réalisée sur la base de plusieurs indicateurs, catégorisées en 3 dimensions :

- **Dimension politique :**

Sensibilisation des acteurs et des élus au numérique, présence d'un portage politique sur la thématique, qualification du portage politique ;

- **Dimension ressources, acteurs et coopération :**

Présence d'une instance qui coordonne les acteurs du numérique sur le territoire, présence d'acteurs sur le territoire, présence d'ETP (équivalent temps plein) dédié au déploiement des actions ;

- **Dimension pilotage stratégique et administratif :**

Présence d'ETP dédié à une mission spécifique sur le numérique, présence d'une direction pour piloter la stratégie locale, présence d'une stratégie locale et qualification de sa formalisation.

En fonction des réponses données par les personnes interrogées, nous leur avons attribué un certain nombre de points. Le total des points nous donne une indication pour observer si le territoire est plus ou moins avancé sur le numérique, et donc son niveau de maturité.

Au total, en fonction des réponses, on obtient un total de maximum 37 points.

Cela permet de construire 4 classes :

- 0-5 points : territoire peu avancé sur le numérique
- 6-14 points : territoire intermédiaire sur le numérique
- 15-21 points : territoire avancé sur le numérique
- 22-37 points : territoire très avancé sur le numérique

On observe alors que le niveau de maturité des collectivités est différent selon les territoires.

D'une part, globalement, on remarque que le Nord et le Sud ouest de la Nouvelle-Aquitaine sont plutôt investis et avancés sur le numérique. D'autre part, on remarque que cette différence est notamment liée au portage politique fort des départements concernés.

En effet, deux principaux éléments facilitent à priori la formalisation d'une stratégie de territoire sur le numérique :

- l'existence d'une instance qui coordonne les acteurs en charge du numérique ;
- la présence d'un portage politique sur le territoire.

"L'absence de portage et de feuille de route politique freine la légitimité à agir et à susciter des coopérations sur le territoire"

propos recueilli auprès d'un technicien

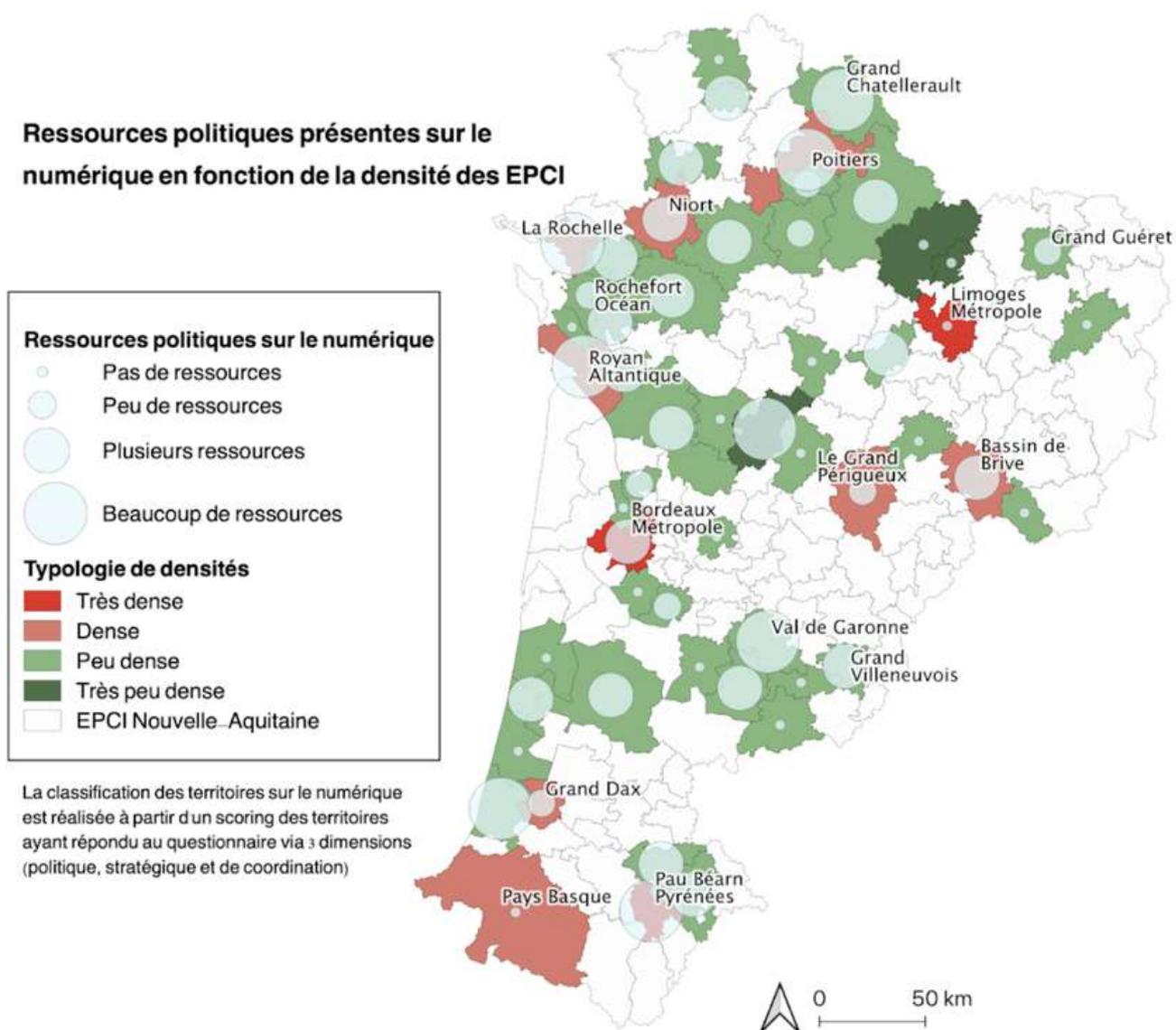
Afin d'aller plus loin, nous avons alors fait l'hypothèse que le niveau de vulnérabilité et le niveau de densité des territoires pouvaient jouer un rôle dans le niveau de maturité des collectivités sur le numérique. Voici les résultats.



Niveau de présence des ressources politiques sur le numérique, en fonction de la densité des territoires :

La typologie de densité est réalisée ici à partir de la grille communale de densité de l'INSEE (2021). Les territoires "peu et très peu denses" désignent les territoires à tendance rurale. Les territoires "denses" et "très denses" sont plutôt des territoires à tendance urbaine. L'objectif est de savoir s'il existe un lien entre ce niveau de densité des territoires et le stade d'avancement des territoires sur le numérique (évalué grâce à la méthode du scoring).

On observe que même si quelques collectivités du Nord et du Sud Ouest de la Région se distinguent, les territoires peu denses et très peu denses sont majoritairement moins avancés sur le numérique que les autres. Cependant, inversement, ce n'est pas parce qu'un territoire est très dense qu'il axera forcément une stratégie sur le numérique.



Niveau d'avancée des territoires sur le numérique, en fonction de leur degré de vulnérabilité :

Sur un autre volet, nous avons croisé le niveau de vulnérabilité établie par la Région Nouvelle-Aquitaine avec le niveau de maturité des collectivités sur le numérique (évalué grâce à la méthode du scoring).

Le niveau de vulnérabilité est calculé sur la base de l'indicateur « revenu disponible médian par unité de consommation » par EPCI (établissement public de coopération intercommunale). En effet, ce dernier s'avère le plus satisfaisant pour juger du niveau de développement socio-économique des territoires : il est corrélé au taux de croissance de l'emploi et au taux de pauvreté à l'échelle des territoires de contractualisation de la Région Nouvelle-Aquitaine. Dans une autre mesure, il traduit la capacité des territoires à allouer des moyens pour assurer leur développement

Trois catégories de vulnérabilité socio-économiques sont ainsi précisées :

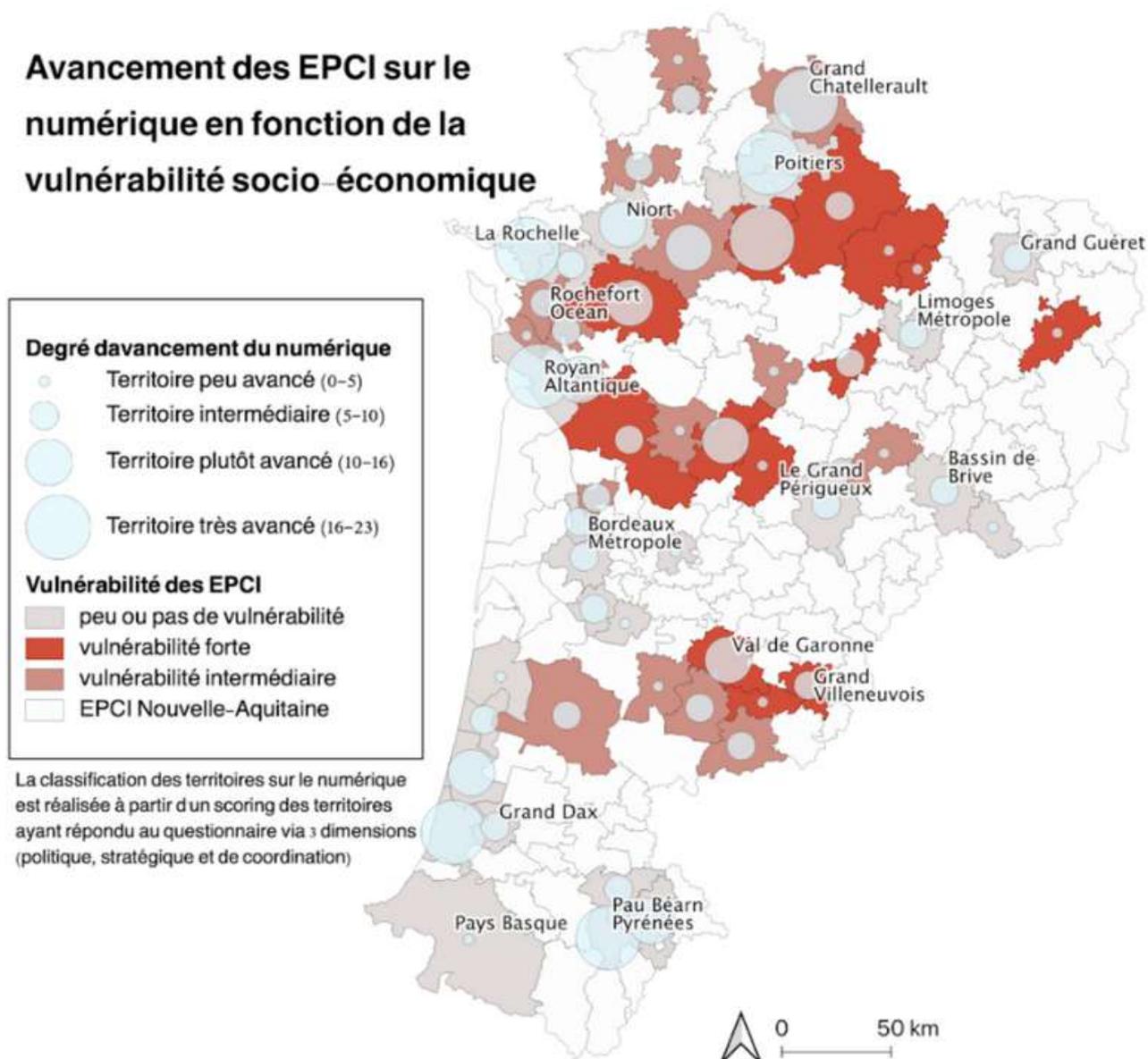
- une vulnérabilité socioéconomique forte,
- une vulnérabilité socioéconomique intermédiaire,
- peu ou pas de vulnérabilité socioéconomique,

En croisant ces données avec celles issues du scoring réalisé durant l'enquête, nous remarquons que le degré de vulnérabilité n'explique pas obligatoirement le degré d'avancée des territoires sur le numérique.

Cependant, on note que 38.4% des territoires très vulnérables sont peu avancés sur le numérique, contre seulement 24% des territoires peu vulnérables. Ainsi nous pouvons dire que le degré de vulnérabilité a un effet relatif, mais il n'explique pas tout : il est nécessaire de prendre en compte d'autres indicateurs.



Avancement des EPCI sur le numérique en fonction de la vulnérabilité socio-économique



Bon à savoir : la formalisation des cartes tient uniquement compte des réponses au questionnaire et ne se veulent pas exhaustives. Il convient d'être prudents dans la lecture des résultats. Nous nous attacherons uniquement à observer les grandes tendances qui peuvent interroger l'action publique.



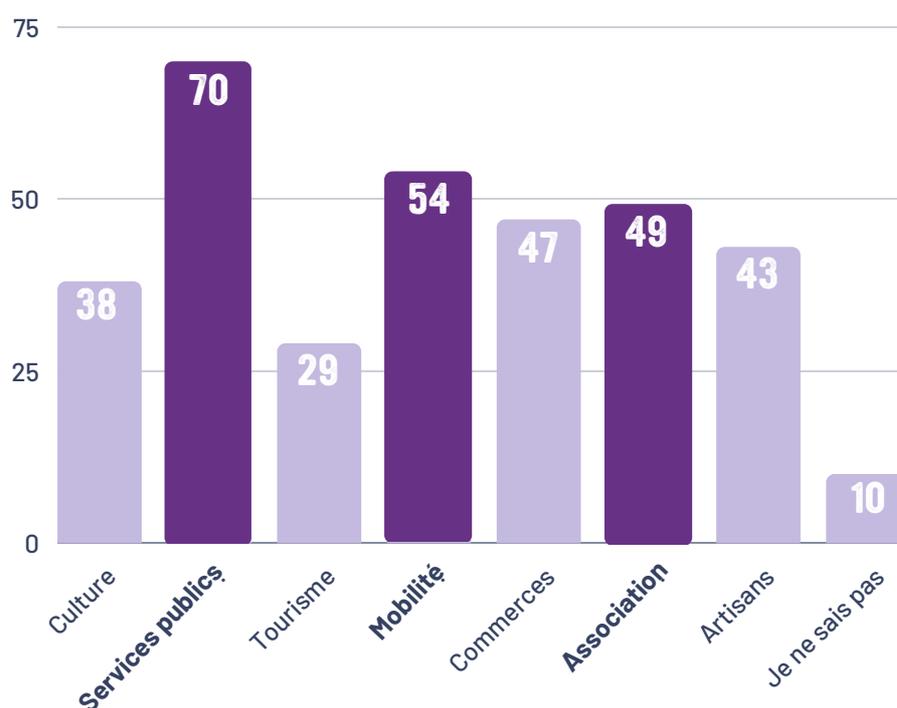
LES SECTEURS CLÉS À ACCOMPAGNER

L'enquête révèle que certains secteurs apparaissent comme particulièrement concernés par la transition numérique, et nécessitent un accompagnement dédié :

- Les services publics : il s'agit d'accompagner ce secteur à pallier aux inégalités liées à la transition numérique, notamment pour lutter contre le non recours aux droits. Ces inégalités sont observables auprès d'individus concernés par des situations d'illectronisme, ne pouvant pas réaliser leurs démarches administratives en ligne.
- Les commerces : les commerçants doivent être accompagnés dans leur transition numérique, afin de soutenir leur attractivité et leur développement économique. Il s'agit notamment de les former aux nouveaux usages et dispositifs numériques, adaptés aux nouveaux modes de consommation en ligne.
- Les associations : le secteur associatif n'est pas épargné par la dématérialisation, tant pour son développement, sa communication, que sur le volet administratif (demandes de subventions en ligne...).

Le soutien auprès de ces secteurs est d'autant plus important qu'ils sont primordiaux pour le bon développement économique et social d'un territoire.

Secteurs qui nécessiteraient une transformation numérique sur les territoires

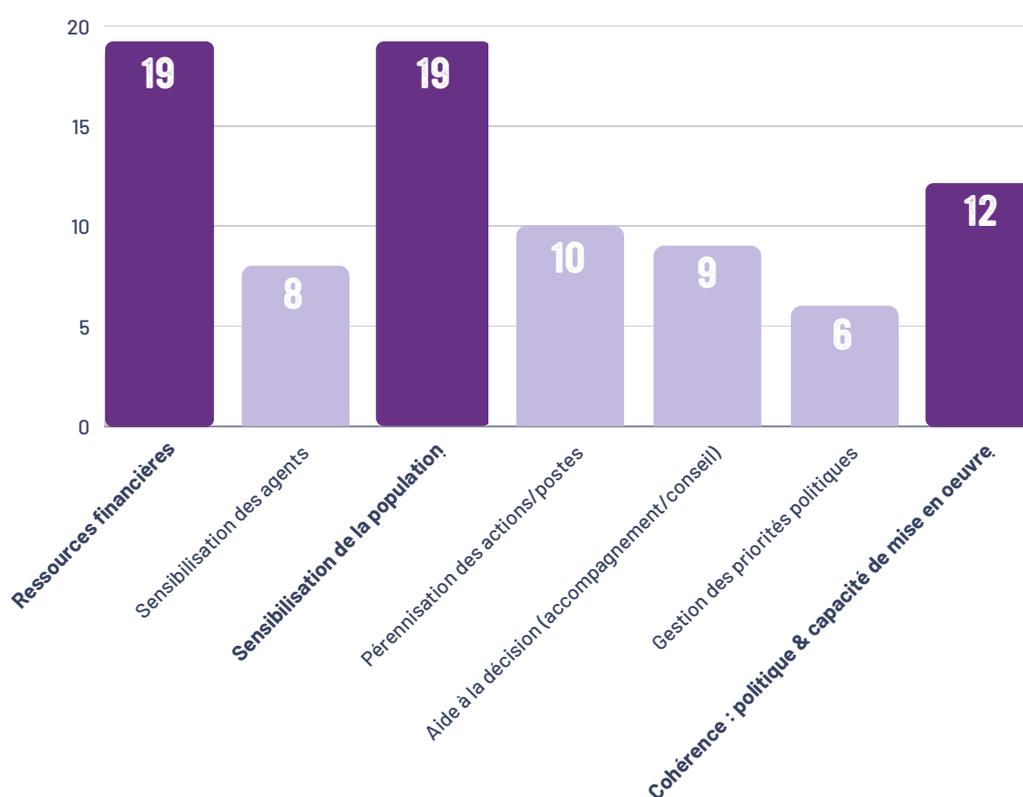


LES DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES PAR LES DÉCIDEURS LOCAUX ET L'INGÉNIERIE TECHNIQUE

Les difficultés rencontrées par les décideurs locaux sont principalement de trois ordres :

- identifier et mobiliser les ressources financières pour mener les projets ;
- sensibiliser la population au numérique ;
- travailler à une meilleure cohérence entre les priorités politiques et la capacité à mettre en œuvre les projets.

Difficultés récurrentes exprimées par les décideurs locaux



"La charge de travail des décideurs locaux au regard des capacités de ressources humaines disponibles provoque une marginalisation de ces questions dans la politique locale et ses actions"
propos recueilli auprès d'un décideur local

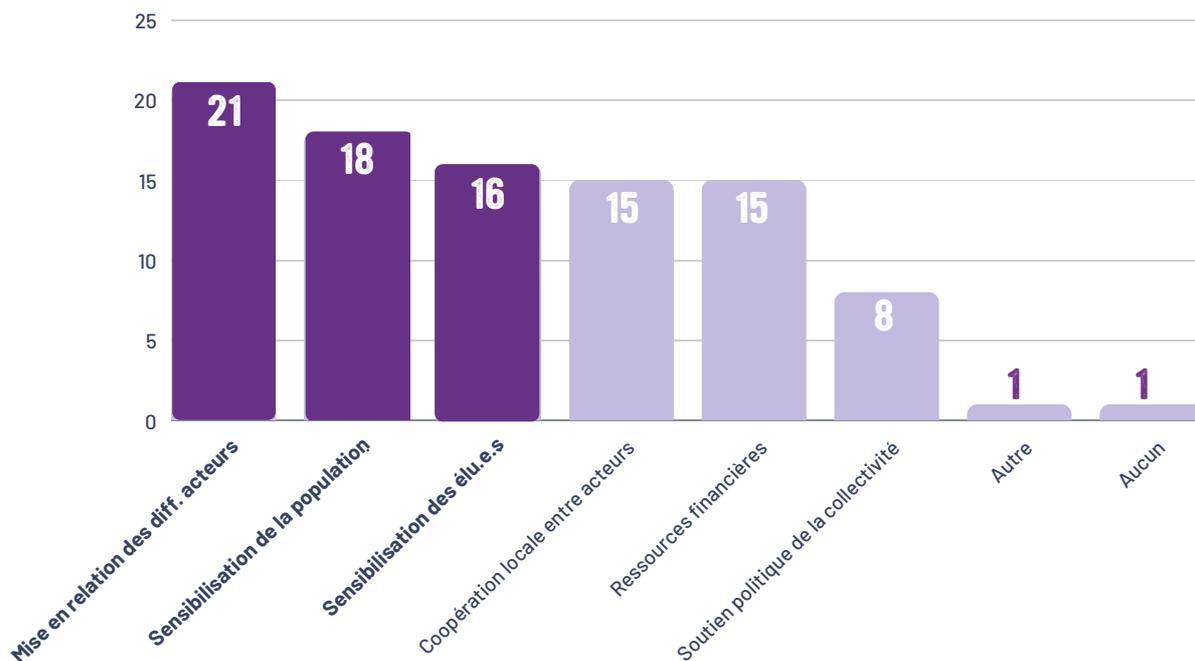
Côté ingénierie technique, les difficultés sont différentes. Il s'agit plutôt de mieux :

- mettre en relation les différents acteurs autour de l'enjeu numérique, en interne de la collectivité et en externe ;
- sensibiliser la population au numérique ;
- sensibiliser les élus à l'enjeu numérique.

"Beaucoup d'élus n'ont pas conscience de l'importance de la fracture numérique et de fait, ne se mobilisent pas pour soutenir la médiation numérique sur le territoire (financement, information au public, prospective...)"

propos recueilli auprès d'un technicien

Difficultés récurrentes exprimées par les acteurs de l'ingénierie territoriale



CONCLUSION

Comment les collectivités de Nouvelle-Aquitaine appréhendent la transition numérique dans leurs projets de territoire ? Comment soutenir et accompagner ces collectivités, au regard des préoccupations et besoins qu'elles expriment ? Telles étaient les interrogations auxquelles l'enquête cherchait à répondre.

En effet, afin d'avoir une vision régionale plus précise, PQN-A souhaitait observer les niveaux de maturité des collectivités sur le numérique. Il s'agissait d'identifier les dynamiques mais aussi les écarts qui pouvaient exister entre territoires. Enfin, il était également question de recenser les priorités d'actions et les besoins d'accompagnements spécifiques.

De fait, grâce à cette enquête, le constat a été fait que des dynamiques territoriales étaient à l'œuvre sur le numérique. Qu'il s'agisse de territoires pionniers depuis plusieurs années ou de territoires récemment encouragés par les politiques nationales, on remarque que des stratégies locales se structurent et sont portées politiquement, venant répondre aux enjeux de transition numérique de notre société actuelle.

Face à une société de plus en plus numérique, les territoires s'engagent, à différentes vitesses



En effet, on assiste depuis plusieurs années à un processus global de transformation qui nous amène vers une société plus numérique. Celle-ci engendre à la fois de nouvelles opportunités et solutions.

Néanmoins, elle entraîne également de nouvelles contraintes, et peut notamment creuser des inégalités.

Face à ce constat, les territoires agissent à différentes vitesses, entre ceux qui sont déjà engagés pour la transition numérique depuis plusieurs années et ceux qui ne sont pas encore dans cette dynamique. Quoiqu'il en soit, l'enquête montre que ce n'est pas une question de typologie territoriale. En effet, peu importe les catégories de territoires (qu'ils soient ruraux, urbains, denses, vulnérables...), tous peuvent mobiliser des leviers d'actions et mettre en œuvre une stratégie locale sur le numérique.

Des priorités d'actions partagées autour de thématiques clés

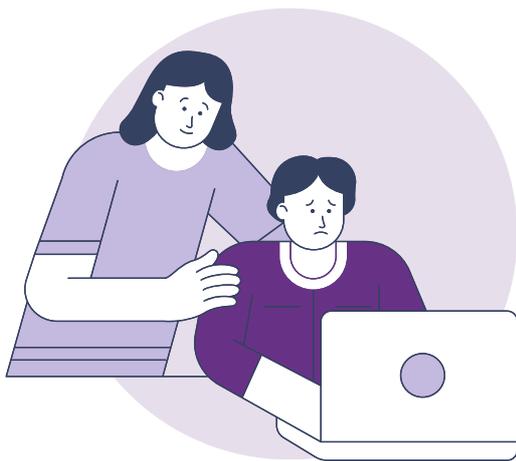
Certaines thématiques prioritaires de travail sont partagées et se distinguent, identifiées comme particulièrement importantes pour les collectivités. Il s'agit de :

- **l'inclusion numérique ;**
- **le numérique responsable ;**
- **le numérique et l'éducation.**

On remarque donc que les territoires ont pris conscience de l'enjeu social et environnemental du numérique, et de la transition qui est l'œuvre. Cependant, tous les territoires ne sont pas égaux sur la ligne de départ pour construire leurs stratégies locales.

L'enjeu : soutenir et accompagner les territoires les plus en difficultés, afin de lutter contre les inégalités territoriales observées

En effet, les études nationales (INSEE, Crédoc...) montrent notamment que les personnes les plus pauvres, les plus âgées, et les moins diplômées, sont celles qui ont le moins accès au numérique. Ces populations se situent dans les territoires les plus vulnérables de la région.



Or, paradoxalement, on remarque que ce sont précisément parmi les territoires les plus vulnérables qu'il y a le moins de territoires qui s'engagent pour le numérique (dans la limite des territoires ayant répondu à l'enquête). C'est pourquoi un fossé pourrait se creuser progressivement, et qu'il est nécessaire d'agir.

Par ailleurs, on note un écart entre les territoires denses et les territoires peu denses dans les dynamiques de mise en œuvre des stratégies locales. Cela interroge sur les capacités à agir, les moyens dédiés et l'échelle pertinente d'intervention.

De fait, ces territoires ont besoin d'une attention particulière et d'être accompagnés afin qu'ils puissent devenir proactifs dans la conduite d'une stratégie locale.

Une politique publique où chacun a son rôle à jouer

En effet, on remarque que nous sommes dans une politique publique où chaque partie prenante doit s'engager afin de faciliter son déploiement. A ce titre, les départements ont un rôle essentiel à jouer, notamment via leur compétence autour de la solidarité. C'est notamment ce qui pourrait expliquer le constat que ce sont là où les départements sont les plus pro-actifs que les stratégies locales sont les plus développées.

Par ailleurs, pour répondre aux enjeux auxquels doivent faire face les populations et les autres forces vives des territoires, les acteurs locaux ont aussi leur rôle. En effet, ils doivent travailler à faire se rencontrer les besoins locaux et les outils mis à disposition, en fonction des ambitions des partenaires financeurs et des ressources existantes.

De plus, on note que les points clés suivants sont particulièrement importants à maîtriser pour la bonne mise en œuvre de stratégies locales :

- la sensibilisation au numérique, en interne et en externe de la collectivité ;
- la coopération locale ;
- l'ingénierie financière ;

Peu importe la typologie de son territoire : il est possible d'agir !

Il n'y a pas de fatalité : peu importe son territoire, il est possible d'impulser une dynamique collective, voire une stratégie locale qui permette de mettre en œuvre des solutions.

A ce titre, l'expérimentation territoriale menée par PQN-A et Hubikoop en 2022-2023, financée par l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), vise à accompagner les territoires à construire leur feuille de route locale d'inclusion numérique.

Sur la base d'un diagnostic de territoire et d'ateliers de co-construction visant à identifier les enjeux locaux, les chantiers clés à mener, et les ressources internes et externes de son territoire, chaque collectivité peut se mettre en ordre de marche pour développer une stratégie locale, avec les moyens disponibles. Afin d'essaimer la méthode expérimentée, un guide regroupera les éléments clés à retenir.

PQN-A et l'ensemble de l'éco-système de ressources, au service de vos ambitions

Le centre de ressources PQN-A est un des acteurs qu'une collectivité peut mobiliser dans son projet. En effet, il accompagne les territoires via de la mise en réseau, du partage d'expériences, et vient faciliter les pratiques territoriales vertueuses. Plus encore, il s'inscrit dans un écosystème de ressources existant sur le numérique, dont voici les principales têtes de réseau par thématiques.

L'ÉCOSYSTÈME DE RESSOURCES

Voici quelques structures phares de l'écosystème existant, permettant d'outiller les collectivités sur certains champs thématiques :

- **Santé et numérique**

E-santé en action (ESEA) : leurs principales actions sont ciblées sur le développement des solutions opérationnelles e-santé et sur l'accompagnement des professionnels de santé dans leur démarche d'e-santé.

- **Inclusion numérique**

Hubikoop : c'est le hub territorial de Nouvelle Aquitaine sur l'inclusion numérique. Il mobilise toute son expertise pour accompagner les opérateurs et les collectivités (formation, appui conseil, groupes de travail, etc).

- **Transformation numérique des TPE / PME**

Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) : levier pour sensibiliser les entreprises à la transformation numérique (aides et programmes d'accompagnement possibles, comme c'est le cas en Charente-Maritime).

- **Sensibilisation des élus et techniciens sur le numérique**

Pix Territoires : service mis à disposition des collectivités avec le soutien de la Banque des Territoires pour que les agents territoriaux soient plus autonomes avec le numérique

- **Numérique responsable**

Institut du Numérique Responsable (INR) : mise à disposition d'outils de sensibilisation et d'outils pour agir sur un numérique responsable. Possibilité d'avoir un suivi pour construire une feuille de route numérique responsable, voire obtenir un label.

- **Cybersécurité**

Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) : possibilité d'avoir une intervention de l'ANSSI pour apprendre les bons gestes dans les collectivités. Mise à disposition de kits de sécurisation et d'outils.

Bon à savoir : cette liste n'est pas exhaustive et regroupe seulement les acteurs clés rencontrés lors des entretiens effectués dans le cadre de l'enquête.



REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des personnes (élus, professionnels) ayant pris le temps de répondre au questionnaire et à nos entretiens individuels. Merci de nous avoir raconté vos situations locales et transmis plusieurs ressources. Cela nous a permis d'alimenter régulièrement l'enquête avec de nouvelles données.

Nous remercions également les membres du groupe projet, pilotes de cette enquête, pour leur participation aux temps d'échanges, leurs préconisations et leurs conseils qui ont permis le bon déroulement de l'enquête. Nous sommes reconnaissants d'avoir pu enrichir l'enquête de leurs expériences.

Groupe projet



Région Nouvelle Aquitaine,
délégation numérique,
mission numérique
responsable



SGAR Nouvelle Aquitaine
mission numérique



Institut du numérique
responsable



Université de Bordeaux - Master Ingénierie
du développement économique territorial



Hub pour un numérique inclusif
en Nouvelle-Aquitaine



Association nationale de diffusion des usages
et innovations numériques au service
des territoires

Enfin, nous remercions Laura Monmarin pour la production de cette enquête et la qualité de son travail. Nous souhaitons également remercier Maryline Peyrefitte pour l'accompagnement et le suivi de cette enquête.





Qui sommes-nous ?

Créé en 2002 par l'Etat et la Région, Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui agit en tant que **centre de ressources sur le développement territorial**. Sa mission historique est **d'accompagner** la mise en œuvre des politiques publiques. PQN-A travaille sur **cinq missions thématiques prioritaires** : la Politique de la ville, l'emploi, le numérique, la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs et les démarches alimentaires de territoire.

Retrouvez nos **ressources**, enquêtes, outils, et vidéos sur notre site pqn-a.fr et sur nos réseaux sociaux !

Contacts utiles

Jonathan Delpech

Directeur

jonathan.delpech@pqn-a.fr

07 78 02 13 46

Laurine Brun,

Chargée de mission

Inclusion Numérique et cohésion sociale

laurine.brun@pqn-a.fr

07 72 55 06 99

Suivez-nous sur les réseaux !





Pays et Quartiers de
Nouvelle-Aquitaine



Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine
Ecosystème Darwin - 87 Quai de Queyries - 33 100 Bordeaux
05 56 90 81 00 / contact@pqn-a.fr
www.pqn-a.fr

